

Résolution adoptée par la Journée syndicale le 2 octobre 2011

Des aires de repos suffisantes et sécurisées!

Considérant que:

- les aires de repos sur nos autoroutes de transit sont souvent surchargées;
- la législation européenne (Règlement 561/2006/CE) oblige les conducteurs professionnels à respecter les temps de repos et pauses de même que les temps de conduite;
- davantage de conducteurs routiers sont victimes d'une criminalité organisée et d'agressions, souvent sur les aires de repos.

L'OGBL-ACAL demande au gouvernement

- la mise à disposition suffisante d'aires de repos sécurisées permettant aux chauffeurs de respecter la réglementation européenne en matière de temps de conduite et temps de repos en vue d'améliorer ainsi la sécurité routière et les conditions sociales des conducteurs;
- une présence de police systématique pour éviter que les aires de repos ne se convertissent en lieux de criminalité menaçant les conducteurs et leurs cargaisons.

Une convention collective de travail moderne pour le secteur autobus

- Depuis des années, il n'y a pas eu d'avancées significatives au niveau de la convention collective des chauffeurs d'autobus. En vue d'améliorer tant la sécurité des passagers que celle des conducteurs de bus, l'OGBL-ACAL demande que l'amplitude de service ne dépasse pas les 11 heures par jour. La fatigue tue!
- Nous lançons un appel pressant aux employeurs de faire de sérieux efforts pour la signature d'une nouvelle convention collective de travail permettant aux chauffeurs d'autobus de mieux concilier vie professionnelle et vie privée et familiale.

Un centre logistique entre Dudelange et Bettembourg!

- L'OGBL-ACAL se rend compte du fait que la crise financière et économique mondiale a durement frappé le secteur des transports et de la logistique du Grand-Duché. La diversification de l'économie et encore plus la réalisation de la plate-forme logistique annoncée et promise par le gouvernement depuis plusieurs années devient un élément très important dans le débat national.
- La lenteur administrative a provoqué un retard considérable dans la réalisation du centre logistique sur les anciens terrains de la WSA, entre Dudelange et Bettembourg. Des initiatives concurrentes en France, en Belgique et en Allemagne profitent de cette situation paralysante et sont en train de dépasser le Luxembourg. Le flagrant manque de volonté politique d'avancer dans ce dossier a déjà incité certaines entreprises à réduire ou à cesser définitivement leurs activités au Luxembourg.
- L'OGBL-ACAL lance un appel pressant au ministre de l'Economie et au ministre du Développement durable et des Infrastructures d'entamer, sans délai, les démarches nécessaires pour que le centre logistique Dudelange-Bettembourg soit enfin réalisé et puisse soutenir et ouvrir des perspectives au secteur des transports par route et de la logistique!